

Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Avenue du Capricorne, 1A - 1200 Woluwe-Saint-Lambert

T : 02/762 39 44 – courriel : info@wiq.be

N° d'entreprise : 0452667029 – Argenta BE77 9795 4933 4142



Woluwe-Saint-Lambert, le 3/10/2019

Collège des Bourgmestre et Échevins
de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert

Avenue Paul Hymans, 2
1200 Woluwe-Saint-Lambert
Urb.sted@woluwe1200.be

Concerne : Demande de permis d'urbanisme pour le bien situé avenue Georges Henri, 382-384.

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous faire part de nos remarques concernant ce dossier.

Notre association s'oppose à la demande de permis proposée.

En effet, l'augmentation ainsi que la création de logements en intérieur d'îlot entraînent des nuisances sonores importantes pour l'ensemble de l'intérieur d'îlot. D'une part, ces changements d'affectation entraînent des suppressions de surface destinée aux activités productives intéressantes dans une optique de ville de proximité défendue par le Plan Régionale de Développement Durable (PRDD). D'autre part, la rehausse demandée occasionnera des pertes d'ensoleillement pour le voisinage.

Nous souhaitons également obtenir des précisions sur les divisions des unités de logement existantes. À la lecture des plans, le logement concerné par la demande est actuellement un deux chambres et passerait, suite à la rehausse, à un logement 3 chambres. Pourtant l'annexe I cadre VI renseigne le passage d'un logement une chambre à un deux chambres.

En outre, nous ne comprenons pas la justification de la demande par les vues actuelles sur le jardin dues à la servitude de passage. Le couloir extérieur étant déjà cloisonné par une paroi (voir photo 4 du reportage photographique). Si la justification s'appuie sur la présence des fenêtres en façade arrière du bâtiment en front de rue, l'ajout d'une annexe sur un niveau ne changera quasiment pas les vues existantes.

Nous souhaitons être convoqués à la réunion de concertation qui traitera de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,
Pour Wolu-Inter-Quartiers.